



Lycée René CASSIN

# INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Lorsque vous connaîtrez les résultats de l'affectation mercredi 26 juin à partir de 14h30, deux actions sont à réaliser pour inscrire votre enfant au lycée René CASSIN :

- 1- L'inscription en ligne ou télé-inscription à l'adresse suivante : <http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices>  
Identifiant et mot de passe vous ont été transmis par le collège. La saisie est ouverte du 28 juin au 5 juillet 2024.

Cette télé-inscription permet via internet, au représentant légal de :

- prendre connaissance de l'affectation
- mettre à jour la fiche de renseignements administrative pour l'élève et ses représentants
- préciser les enseignements (LVa, LVb) et les enseignements facultatifs s'il y a lieu
- consulter les pièces à fournir.
- Une seule option sauf pour le latin et/ou grec.

- 2- Compléter et rendre le dossier papier d'inscription transmis par le lycée aux dates suivantes :

## Jeudi 27 juin 2024

### NIVEAU SECONDE : HALL du Lycée

08H00 à 12h00

- Collège Albert CAMUS - BAYONNE
- Collège LANGEVIN WALLON - TARNOS
- Collège BARBUSSE - BOUCAU
- Collège TRUFFAUT - ST MARTIN DE SEIGNANX

13h00 à 17h30

- Collège ATURRI – SAINT PIERRE D'IRUBE
- Collège ELHUYAR - HASPARREN
- Collège ERROBI – CAMBO LES BAINS
- Collège BIDACHE

## Vendredi 28 juin 2024

08 H 00 à 12 H 00

- Collège MARRACQ - BAYONNE
- Collèges Publics hors secteur

13 H 00 à 17 H 30

- Collèges Privés
- Téléinscription

### PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AU MOMENT DE L'INSCRIPTION

- ↳ L'exeat (Certificat de radiation de l'établissement d'origine)
- ↳ 2 photos d'identité portant nom, prénom et date de naissance (au dos de chaque photo)
- ↳ Les 3 bulletins de 3ème
- ↳ 1 photocopie du livret de famille **[ET]** de la carte nationale d'identité de l'élève
- ↳ En cas de séparation ou de divorce : copie des décisions judiciaires
- ↳ Pour les BOURSIERS : Notification de droits ouverts

**NB : Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte lors de l'inscription**